

millevaches

PRINTEMPS
2015

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Un beau projet
aux Agriers



Eau : tous en
action pour
le Chavanon



Le Ranch
des Lacs,
une institution !

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

S'informer

P. 3

Un beau projet aux Agriers

P. 4

Association bio autour de la méthanisation

P. 4

Politique culturelle : du nouveau

P. 5

Forêt : les aides évoluent !

P. 6

S'investir

Bienvenue à la Maison du Parc !

P. 8

Approfondir
Tous en action pour le Chavanon

P. 10

Rencontrer
Le Ranch des Lacs, une institution !

P. 11

Découvrir
Le LMB, une longueur d'avance

Édito



L'avenir en chantier

Le 10 mars, au côté de mon ami Jean-Marie Rougier, vice-Président de l'actuelle Région Limousin, je conduisais une délégation de 6 membres (pour notre PNR, Gérard Joberton, directeur, et Olivier Villa, chargé de mission, m'accompagnaient), pour une audition par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), en charge de l'examen, pour avis auprès du gouvernement, de notre nouveau projet de charte territoriale. Durant 2h30, nous avons présenté et plaidé notre projet co-élaboré par les élus, les acteurs socio-économiques et un ensemble de citoyens de la Montagne limousine. Dans quelques semaines, nous serons destinataires de « l'avis intermédiaire » du CNPN, à partir duquel un ensemble d'ajustements et de précisions seront à intégrer aux documents de candidature. L'enjeu est considérable pour le territoire : obtenir la confirmation par décret du Premier Ministre de son classement en Parc régional pour une période renouvelée de 15 ans à compter de 2016. Entre temps, les 129 communes constituant le périmètre d'étude (113 actuelles et 16 nouvelles) ainsi que les communautés de communes concernées, auront été conviées par le Préfet de Région à délibérer sur notre projet collectif ainsi que sur leur propre classement par l'Etat au titre de collectivités membres du PNR et, en conséquence, éligibles aux différents programmes d'actions cofinancés par l'Europe, l'Etat, la Région, les Départements, les Agences de l'eau, l'Ademe et autres partenaires stratégiques.

Plein cap sur l'avenir, un avenir d'ancrage territorial et de modernité à l'image du nouveau siège du PNR à Millevaches. >>>

Christian Audouin, président du PNR de Millevaches en Limousin et de l'Association des Parcs du Massif Central



Photo : Emmanuelle Mayer

Millevaches, Journal trimestriel du
PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Christian Audouin

Coordination : Marie Mazurier & Emmanuelle Mayer

Rédaction : Emmanuelle Mayer (collectif Zélie),

en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

Photo de couverture : Julie Collet / PNR

Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges

Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus (collectif Zélie)

Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

Tirage : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

Un beau projet aux Agriers

Pour sauvegarder et valoriser le massif des Agriers et la forêt de Châteauvert, le Parc soutient les communes et groupements syndicaux forestiers pour créer un projet global, alliant protection du patrimoine naturel, agriculture et tourisme...



Sur le massif des Agriers et de Châteauvert, à cheval sur la Creuse et la Corrèze, se trouve un important domaine forestier public, dédié prioritairement à la production de bois résineux, ainsi qu'une lande sèche d'environ 100 hectares d'un seul tenant. 2013 avait été l'occasion pour le Parc de réunir les élus et professionnels qui œuvrent dans ce massif, pour réfléchir à une valorisation globale de ce lieu aux attraits touristiques certains et rédiger une notice de gestion. Les actions à conduire sur ce site majeur du Parc ont donc été listées et organisées. Le Groupement syndical forestier des Agriers, en lien avec l'ONF et le Parc, a dès 2014 mis en œuvre des opérations de gestion de la lande: débroussaillage lourd, broyage de fougère, implantation d'une culture de sarrasin puis de seigle, pose de clôture. Deux agriculteurs se sont impliqués dans l'entretien du site en fauchant 14 hectares de fougère aigle, qu'ils utilisent pour la litière du bétail. Le parcours de santé, déjà présent sur le site, a quant à lui été réhabilité. Des projets de sentiers sont maintenant à l'étude, notamment autour du sommet de la Creuse. Et sur ce site déjà riche en flore, on vient de découvrir une nouvelle espèce, protégée en Limousin, la gentiane des champs !



Concilier équipement et accessibilité libre

Outre la vue sur les monts d'Auvergne tout proches, l'un des atouts du site est son ouverture au public, qui est réaffirmée dans les orientations définies par la notice de gestion. La contrepartie de cette volonté est la vulnérabilité des infrastructures à de regrettables actes de vandalisme. L'un des enjeux à moyen terme sera donc de proposer des équipements à la fois simples et fonctionnels, pour limiter les conséquences des actes d'incivilité, malheureusement possibles.

Des sentiers prochainement balisés !

2015 verra la concrétisation d'une nouvelle action : le balisage d'itinéraires de randonnée. Étape primordiale pour rendre le site accueillant auprès du public de randonneurs, il permettra de composer une variété d'itinéraires depuis le chalet des Agriers en Corrèze et depuis la Croix de Barbe en Creuse.

Cathy Mignon-Linet, 05 55 96 97 06,
c.mignon-linet@pnr-millevaches.fr





Du jus dans les pédales !

Pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergies et aux modes de déplacements doux, le Parc va mettre à disposition 3 vélos à assistance électrique en juin. Le fonctionnement : j'emprunte le vélo pendant 15 jours et, en échange, j'informe le Parc des kilomètres parcourus et des trajets réalisés. Pendant ce temps, ma voiture reste au garage ! On s'y met ?

Violette Janet-Wioland, 05 55 96 97 23,
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

Association bio autour de la méthanisation

Le 17 décembre dernier, l'association Émergence Bio est officiellement née à Pigerolles. Elle rassemble des agriculteurs ainsi que le Parc, la communauté de communes Creuse grand sud et l'association Énergies pour demain. Impulsée par le Gaec Chatoux-Jeanblanc-Pichon (élevage + transformation) qui souhaite investir dans un méthaniseur, Émergence Bio rassemble des agriculteurs désireux de travailler ensemble et de mutualiser des outils. Ainsi la chaleur produite par le méthaniseur va pouvoir faciliter l'installation de nouvelles productions comme le maraîchage ou le poulet de chair. D'autres actions sont prévues : approvisionnement collectif, création d'un séchoir mutualisé, plateforme commune de commercialisation en circuits courts... Si tout va bien, ce beau projet devrait aboutir à la création du premier GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) de France.

Le plateau de Millevaches, une nouvelle fois pionnier !

Clémentine Le Naire, 05 55 96 97 24,
c.lenaire@pnr-millevaches.fr



FINANCEMENTS

Politique culturelle : du nouveau

Depuis 2008, le Parc a mis en œuvre une politique de développement culturel via le Fonds d'actions culturelles territorialisées (FACT), financé par la Région. 200 projets ont ainsi été soutenus, qui ont permis de mettre en valeur le territoire, de favoriser la rencontre entre les habitants, les artistes, leurs œuvres ; de soutenir l'expérimentation et les projets innovants ; d'encourager le développement des coopérations ; de favoriser la professionnalisation. Cette année, la Région et la Drac ont proposé un nouveau cadre pour développer une politique culturelle locale : le PACT (Projet artistique et culturel du territoire). Ce nouveau dispositif invite les acteurs à travailler davantage en réseau, les disciplines à se croiser, la culture à s'installer dans de nouveaux espaces, comme les sites patrimoniaux. Le PACT incite également à la participation des populations, aux partenariats publics et privés, et à la mise en valeur des savoir-faire locaux. Bref, il s'agit de soutenir des actions culturelles qui entrent dans un projet global, cohérent, ancré sur le territoire.

Aurélien Chéné, 05 55 96 97 29,
a.chene@pnr-millevaches.fr

Un accord plein d'énergie

Le 26 novembre dernier, lors du Salon des Maires, Christian Audouin a signé un protocole d'accord avec EDF pour l'étude d'un système énergétique décentralisé dans les Parcs naturels du Massif Central (rassemblés au sein de l'Ipamac) avec une expérimentation sur le PNR Millevaches. En effet, l'Ipamac s'est engagée dans la transition énergétique et EDF cherche à diversifier ses sources de production d'électricité. Les territoires ruraux peuvent être porteurs d'innovation dans ce domaine également !



Illustrations : JM Lagarde

Le timbre-poste et la médaille frappée à l'effigie de l'église

Saint-Martial de Lestards seront célébrés les 26, 27, 28 juin à Lestards. Une manifestation avec de nombreux stands (dont le Parc) et des animations autour de cette église au toit de chaume et de la philatélie, organisée par le club philatélique cartophile bugéacois et la mairie.

FORÊT

Les aides évoluent !

La charte forestière de territoire animée par le PNR depuis 2011 a permis de lancer le volet forestier de l'Opafe (Opération Programmée d'Aménagement Foncier et Environnemental) en 2012. Grâce à ce dispositif, plus de 100 bénéficiaires ont été accompagnés, ce qui concerne plus de 300 ha de forêt, sur des actions de régénération naturelle, d'irrégularisation, c'est à dire du passage d'une forêt temporaire (coupe rase) à une forêt perpétuelle (sans coupe rase), ou encore de reboisement diversifié. Fort d'un bilan positif et de l'implication des opérateurs privés, ce volet forestier est en cours de révision. Il prendra davantage en compte le développement de la sylviculture de feuillus et l'impact des activités forestières sur les milieux aquatiques. 4 mesures s'ouvriront sur la période 2015-2017 : renouvellement d'une futaie résineuse par régénération naturelle, irrégularisation de peuplements forestiers, amélioration des peuplements feuillus et de pins, reboisement diversifié de coupes rases résineuses. Les dépôts de dossiers de demande d'aide sont ouverts, n'hésitez pas à nous contacter !

Thomas Mignaut, 05 55 96 97 05,
t.mignaut@pnr-millevaches.fr



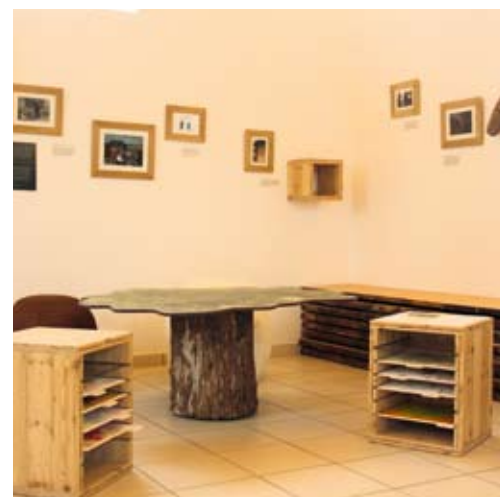
Agenda / Formation

Introduction au développement de projets européens
1 journée de 7h
Valeria Schiavone, consultante depuis une dizaine d'années dans le développement et la coordination de projets nationaux et européens dans le domaine social, propose une journée de formation / action sur le développement de projets européens au sein de vos organisations. L'idée est de donner

La newsletter des assoc'

Peut-être l'avez-vous déjà reçue dans votre boîte mail ? Le Fil'ESS est la nouvelle lettre d'information numérique, à destination des associations, collectivités et de tous ceux qui s'investissent dans l'économie sociale et solidaire. L'intérêt : recevoir, tous les deux mois, les formations possibles et les accompagnements existants dans la région ainsi que des brèves juridiques et une boîte à outils illustrant des cas pratiques. Si vous souhaitez la recevoir... contactez-nous !

Antonia Mezquida, 05 55 96 97 16,
a.mezquida@pnr-millevaches.fr



Bienvenue à la Maison du Parc !

Au cœur du Parc naturel, la commune de Millevaches abrite la toute nouvelle Maison du Parc. Pas de bâtiment neuf ultra-moderne, mais un ensemble agricole restauré : la maison paysanne, le four à pain, le puits et la loge à cochons. « *La rénovation est superbe tout en restant modeste* » souligne Gérard Joberton, directeur. Rénovation exemplaire tout de même, avec une très bonne isolation en laine de bois et ouate de cellulose, de nouvelles ouvertures pour faire entrer la lumière tout en conservant le caractère du bâtiment, et une chaudière à granulés de bois très performante. Le résultat est esthétique, fonctionnel et confortable pour l'équipe -enfin réunie !- Rappelons qu'avant, les salariés étaient répartis en 3 puis 2 sites (Nedde, Meymac, Gentioux). « *C'est la joie de pouvoir travailler ensemble, d'être dans la transversalité* » constate Gérard Joberton. Juste à côté, l'ancienne loge à porcs a été réhabilitée en maisonnette pour recevoir les visiteurs. Du mobilier en mélèze et douglas bruts du Plateau y a été installé, conçu par l'équipe d'Hélène Joly. Cette prestataire, éducatrice à l'environnement, et ses partenaires sont en train de finir la scénographie extérieure (signalétique, objets d'observation de la nature...). Car les habitants et les touristes pourront s'immerger immédiatement dans la nature puisque de petits sentiers vont être aménagés vers les landes alentours et les sources de la Vienne.



Nouveau lieu mais aussi nouvelle organisation

Qui dit nouvelle Charte dit nouvelle organisation du syndicat mixte. En effet, modifier le projet du territoire a forcément une incidence sur l'organisation des services. Même si la nouvelle Charte n'est pas encore en application, il fallait anticiper car c'est maintenant que se signent les contrats de cohésion territoriale avec la Région et les Départements. Ces contrats, élaborés à partir des 56 mesures de la Charte, lancent les actions du syndicat mixte et ses financements. Exit donc l'organisation en 4 axes, place maintenant à deux grands pôles. Le pôle « Gestion de l'espace » rassemble tout ce qui concerne la gestion et la préservation de l'environnement : biodiversité, eau, agriculture (volet environnemental) et paysage. Le pôle « Animation territoriale » se compose, quant à lui, du tourisme, de l'éducation, de la culture, du patrimoine bâti, de l'agriculture (volet sur la marque et les circuits courts), de l'économie sociale et solidaire et de l'énergie. Une organisation plus simple, claire et lisible !

Retrouvez les nouvelles coordonnées de toute l'équipe sur www.pnr-millevaches.fr/Les-charges-de-mission

Nouvelle charte : on en est où ?

Après avoir été validée par les élus du Parc et par la Région, la dernière version de la Charte, appelée rapport intermédiaire, est partie à Paris au Conseil national de la protection de la nature. Cette institution, rattachée au ministère de l'Écologie, est chargée d'étudier et de donner un avis sur les projets et textes législatifs ou réglementaires concernant la préservation des espèces sauvages et des espaces naturels. Son avis a été rendu le 10 mars. Le rapport final de la Charte sera ensuite soumis à enquête publique par la Région.

Suivez tout le processus sur le blog chartepnrmillevaches.wordpress.com. Et pour ceux qui ne l'ont pas encore vu, vous pouvez y télécharger le texte de la charte.



Photos : Marie Mazurier / PNR

Le président de Région en visite à Millevaches

Le 3 février dernier, Gérard Vandembroucke, invité par Christian Audouin, est venu à la rencontre des élus et de l'équipe salariée du Parc. Il a rappelé le soutien sans faille de la Région au PNR quelques jours avant la signature du contrat de cohésion territoriale, et a salué la « passion » qui anime les dirigeants du Parc et qu'il partage ! Le président du Parc a quant à lui exprimé son inquiétude face à la formation de la grande région avec l'Aquitaine et le Poitou-Charentes, et insisté sur le fait que la force du territoire résidait dans toutes les formes de volontés collectives et de solidarités. La journée a été rythmée par la visite des nouveaux locaux du Parc à Millevaches, du Pôle Culturel Clau del Pais à Meymac, et enfin du chantier de réhabilitation d'un bâtiment ancien à Saint-Angel.



EAU



Photo : Julie Collet / PNR

Photo : CIVAM

Tous en action pour le Chavanon

« Nous avons des préoccupations en matière de dégradation des berges, de diminution du niveau de l'eau, d'ensablement, et d'érosion de la biodiversité. Conscients de notre responsabilité, en tant que tête de bassin, nous avons souhaité embaucher un technicien eau et milieux aquatiques pour améliorer la situation » explique Pierre Chevallier, président de la communauté de communes du Pays d'Eygurande, bordée par le Chavanon. De l'autre côté de la rivière, nous sommes dans le Puy de Dôme, sur la communauté de communes de Sioulet-Chavanon. « Nous avons souhaité transcender les limites administratives et embaucher le même technicien pour les deux versants du Chavanon » précise Pierre Chevallier. Un challenge puisqu'il a fallu obtenir l'accord des deux régions et des deux départements. Mais Pierre Peyrard a pu être recruté en février. Pour débiter sa mission, il s'appuie sur l'étude réalisée par Julie Collet du Parc naturel régional. « Je suis en charge de l'entretien de la ripisylve et de la continuité écologique au niveau des moulins et autres obstacles. Travailler avec les fo-

restiers et les éleveurs fait également partie de ma mission, tout comme la sensibilisation auprès des enfants » présente le nouveau technicien.

Des actions agricoles

Sur la communauté de communes du Haut Pays Marchois aussi, on agit en faveur de l'eau. Cela fait déjà 6 ans que ce tout petit territoire (moins de 4000 habitants) s'est doté d'un agent spécialisé, Louis Cauchy, dans le cadre d'un premier contrat territorial passé avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne. À partir de cette année, le contrat territorial Chavanon va leur permettre de continuer leur action sur une partie de leur territoire, dans

Ils sont plus de 20 organismes (collectivités, fédération de pêche, associations naturalistes, conservatoire des espaces naturels, groupements agricoles) à avoir signé le Contrat territorial du bassin du Chavanon, animé par le PNR. À chacun ses actions pour préserver la qualité de l'eau !

un cadre beaucoup plus global. « Les dégradations rencontrées sont principalement d'origine agricole. Je propose donc aux éleveurs de financer des clôtures, passages à gué, abreuvoirs, travaux d'entretien des berges... » explique Louis Cauchy. Justement, les Fédérations des Civam Limousin et Auvergne (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) participent au contrat territorial Chavanon. En effet, le Civam accompagne les éleveurs qui souhaitent faire évoluer leur pratique. « Nous les aidons à mettre en place des systèmes agricoles adaptés à leurs besoins et aux contraintes de leur ferme, qui visent à optimiser la production et limiter la dépendance

en ressources extérieures (aliment du bétail, engrais, traitements vétérinaires...) » résume Denis Alamome du Civam Limousin. Cette méthode est également excellente pour protéger l'eau, comme l'explique Marc Desseauve (cf « 3 questions à »). «*Préserver la qualité de l'eau apparaît comme une source de problèmes. Nous, nous montrons au contraire que c'est bénéfique pour la ferme !* » Rendez-vous individuels, formations, visites d'exploitations, journées d'échanges entre éleveurs, diagnostics techniques sont au programme afin de toucher les 500 éleveurs du bassin versant du Chavanon.

Naturalistes sur le terrain

Le contrat territorial va aussi permettre d'étudier la biodiversité aquatique. La Maison de l'eau et de la pêche de la Corrèze démarre ainsi une prospection pour observer l'écrevisse à pattes blanches. «*Avant elle était partout sur le territoire mais des écrevisses américaines ont été introduites pour la pêche, alors qu'elles sont invasives et peu compatibles avec l'espèce à pattes blanches. Nous voulons donc savoir si elle parvient à se maintenir, si elle se réfugie quelque part...* » explique Sébastien Versanne-Janodet, qui se prépare,

avec ses collègues, à arpenter 50 km de cours d'eau de nuit avec des lampes, les conditions idéales pour observer ce crustacé. L'objectif : «*disposer de données scientifiques pour créer des mesures de conservation et de gestion adaptées* ». Une action ciblée sur la moule perlière par Limousin nature environnement est également prévue. Les échanges entre tous ces acteurs promettent d'être fructueux et l'impact très positif ! ●

Julie COLLET, 05 55 96 97 04
j.collet@pnr-millevaches.fr

3 questions à Marc Desseauve, éleveur bovin à Lamazière-Haute



Vous avez quitté l'agriculture intensive pour un système plus autonome. Pouvez-vous le décrire ?

Je fais du broutard classique, mais je nourris davantage de vaches à l'hectare que dans une ferme classique car je pratique la technique des pâturages tournants c'est à dire sur de toutes petites surfaces, limitées grâce à des clôtures électriques et renouvelées tous les 2-3 jours. Ainsi, mes bêtes broutent une herbe abondante, toujours jeune, de prairie naturelle donc riche en nutriments variés. Je fais également mes céréales sans désherbant chimique sur 2 ha. J'achète 2,5 tonnes d'aliments supplémentaires, pas plus.

En quoi ce système est-il intéressant pour préserver l'eau et la biodiversité ?

En intensif, non seulement la charge de travail est très importante mais en plus on génère de la pollution chimique par les intrants, les antibiotiques et autres médicaments. Car les prairies boostées aux engrais azotés donnent un fourrage déséquilibré qui entraîne des maladies pour les animaux ! Un système autonome préserve le sol et l'eau. Pour ne pas abîmer les cours d'eau, j'ai aussi installé des abreuvoirs partout où c'était possible. Je gère les zones humides avec cette même méthode de passages rapides des animaux. Je vois beaucoup de pratiques que l'on pourrait faire évoluer facilement : des vaches qui piétinent et traversent des bourbiers, des épandages en bordure de ruisseaux, des vaches qui mangent de l'ensilage au mois de mai...

Quels sont les autres bénéfices de cette conduite de ferme ?

On croit que je travaille énormément parce que je pose des clôtures électriques mais en réalité je travaille moins qu'en intensif et je gagne mieux ma vie ! Pourtant c'est difficile de convaincre. Pour beaucoup, si l'on n'est pas tout le temps sur le tracteur et si l'on se passe d'agrochimie, on n'est pas agriculteur. Ce sont des a priori qui évolueront certainement avec le temps.



Le Chavanon

Le Chavanon, qui porte le nom de la Ramade en amont de sa confluence avec la Méouzette, prend sa source à Crocq et marque symboliquement la limite entre les deux régions Limousin et Auvergne. D'une longueur de 55 km, cette rivière draine un territoire de 473 km², gonflant au fil de ses rencontres avec de plus petits ruisseaux (L'Abeille, La Clidane, La Barricade, etc.). Avant de se jeter dans la Dordogne au niveau de la retenue de Bort-les-Organes, elle s'écoule dans des zones de gorges boisées.

Le Ranch des Lacs,

une institution !

Isolé sur une route en cul-de-sac de la commune d'Augne, l'hôtel-restaurant Le Ranch des Lacs accueille et régale vacanciers et habitants depuis 1995. Rencontre avec le couple de passionnés à la tête de l'établissement.

20 ans ! Voilà 20 ans que Françoise et Jules Lahaye ont quitté Bruxelles et leur grand magasin de bricolage pour ré-ouvrir le Ranch des Lacs à Augne. La phrase qu'ils ont le plus entendue durant leur parcours ? « Ça ne marchera pas ». Mais ces Belges élevés en République Démocratique du Congo jusqu'à l'âge de 15 et 18 ans ont appris à ne pas écouter ces oiseaux de mauvais augure. Au contraire, ils ont constamment de nouvelles idées pour booster leur hôtel-restaurant : concept de cuisine du monde aux produits locaux (dont de généreuses pièces de viande limousine !), organisation de nombreux événements (réveillons déguisés, soirées jazz, concours de belotes, marchés

de producteurs...) et maintenant de soirées de dégustation de vins, agrandissement et création de nouvelles chambres, installation d'une piscine, ouverture d'une cave à vin et d'une activité caviste, développement d'une offre de séjours à thèmes (bien-être, tribu...). Cette énergie à toute épreuve et cette ténacité sont la clé du succès du Ranch des Lacs. D'ailleurs, ils n'ont pas pris de congés pendant les 11 premières années, ouvrant alors 7/7 jours et 365 jours par an ! « Et nous avons toujours communiqué. C'est un budget que nous n'avons jamais voulu réduire » explique Françoise qui ne perd jamais une occasion de distribuer un flyer ou de poster

un statut sur Facebook. Elle insiste aussi sur la qualité de l'accueil : « pour moi, un client est un cadeau ». Classé 3 étoiles, le Ranch des Lacs multiplie les labels : marque Limousin, Auberge de village, Maître restaurateur... Dernier en date, la marque Accueil du PNR. Une reconnaissance qui traduit le respect de l'environnement (bâtiment isolés, économiseurs d'eau, compost...), la connaissance du territoire (Françoise et Jules peuvent même vous raconter l'histoire de leur maison !) et la qualité de l'accueil. « Aujourd'hui, le luxe c'est la simplicité, l'authenticité, la naturalité. Voilà ce que nous offrons à nos clients » ●

Le Ranch des Lacs, 05 55 69 15 66
De la fourche à la fourchette et de la vigne au verre.
www.le-ranch-des-lacs.com
Hôtel ouvert 7j/7 et restaurant ouvert 5j/7. Pensez à réserver !

Le LMB, une longueur d'avance

Reconnu dans toute la France comme une école d'excellence, le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin mise depuis quelques années sur la construction durable et l'éco-réhabilitation. Une chance pour le territoire !

Chaque année, c'est un challenge de motiver des jeunes à venir à Felletin, 1700 habitants au fin fond de la Creuse. Mais ils se plaisent très vite ! *« L'accueil est soigné, le climat familial et l'encadrement bienveillant. Et puis on pousse les apprenants à être autonomes dans le travail et, lors des stages dans nos entreprises partenaires, ils sont considérés comme des professionnels, cela les valorise beaucoup »* constate Laurent Lhéritier, chef de travaux. Au LMB, on monte des murs, on assemble des charpentes, on taille des pierres ou on travaille le métal en conditions réelles. Et pour se détendre, les jeunes bénéficient de multiples équipements qui font rêver : piscine, tennis, dojo, salle de musculation, de relaxation, petit cinéma, sans compter les nombreuses activités. Des atouts qu'on ne trouve pas ailleurs. *« L'esprit de communauté est très fort au LMB. Les jeunes sont fiers d'appartenir à cette école, et les anciens élèves encore plus ! »* précise Marjolaine Dumontant, chargée de communication. Cette année, le jeune Brayon Berger a remporté la médaille d'or nationale aux Olympiades des métiers dans la catégorie taille de pierre. Une belle reconnaissance pour cette école centenaire, qui a su se saisir des enjeux actuels.

Écoconstruction et rénovation

En 2009, le LMB a créé un nouveau Bac pro « Intervention patrimoine bâti » dans lequel on enseigne les savoir-faire traditionnels, et depuis 2011, l'établissement propose une offre de formation pour les professionnels, via sa plateforme Praxibat, dans les domaines de la performance énergétique des parois opaques et de la ventilation. Nouveauté 2015 : le Certificat de Qualification Professionnel en maçonnerie de pierre sèche avec le Greta. *« Nous venons aussi d'être reconnu « Campus des métiers et des qualifications » pour le secteur de la construction durable et de l'éco-réhabilitation »* précise Marjolaine. Les « Campus des métiers », une quinzaine en France, regroupent des acteurs de la formation sur un secteur d'activités correspondant à un enjeu national. Ils permettent de suivre une formation dans un domaine depuis le CAP jusqu'au doctorat ou au diplôme d'ingénieur. *« La particularité de notre Campus est d'être composé d'un réseau de partenaires présents sur toute la région Limousin. Alors qu'ailleurs, la plupart regroupent des établissements d'un même bassin économique »* précise Laurent Lhéritier. Une nouvelle preuve que le LMB, ses 700 résidents et ses 180 emplois, n'est pas une simple école, mais un acteur fort du développement du territoire ! ●

LMB, route d'Aubusson à Felletin - 05 55 83 46 00
www.lmb-felletin.ac-limoges.fr



Photo : LMB



Photo : Emmanuelle Mayer



Photo : LMB



Concours photos !

Envoyez vos meilleurs clichés sur le thème du Patrimoine bâti du 15 avril au 15 juin 2015

Règlement et inscription sur www.pnr-millevaches.fr



À offrir ou se faire offrir !



Beau livre

Trois auteurs, un naturaliste et deux photographes, proposent un ouvrage de 156 pages dédié à la Faune sauvage du Limousin et de l'Auvergne. Découvrez à travers 98 photographies des espèces emblématiques de ces deux régions.

Édité par «Page Centrale», ce livre est disponible en librairie au prix de 24,90 euros.

Retrouvez le Parc sur Facebook et Twitter

facebook

twitter

Millevalches, Journal trimestriel du PNR de Millevalches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevalches.fr